



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-Irénée

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ

par la soussignée, MARIE-CLAUDE LAVOIE, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite Municipalité :

«ADOPTION DU RÈGLEMENT #338-2018 DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ AUX ÉLUS MUNICIPAUX».

Marie-Claude Lavoie, g.m.a
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Marie-Claude Lavoie, secrétaire-trésorière, résidant à St-Irénée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir le bureau municipal, la salle municipale, l'église catholique, ce 6^{ième} jour du mois de mars deux mille dix-huit.

Marie-Claude Lavoie, g.m.a
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière